

Sujet : [INTERNET] Projet Photovoltaïque – société NIEVRE AGRISOLAIRE – communes de DIROL et de GERMENAY

De : Jean-Paul D

Date : 16/10/2022 19:26

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Madame, Monsieur,

On nous parle d'intérêt général mais en fait il ne s'agit là que de l'intérêt particulier d'un propriétaire terrien dévoyé qui s'éloigne des fondamentaux de l'agriculture paysanne en sacrifiant des terres agricoles nourricières pour les transformer en parc industriel de production énergétique. On voit bien qu'il choisit, décomplexé, de faire pousser de juteux kilowatts plutôt que de contribuer à une alimentation humaine de qualité (bio). Oui, il s'agit bien d'une artificialisation durable des terres, d'une industrialisation et de l'influence regrettable qu'elle aura sur les prix et la disponibilité du foncier, d'une dégradation de la qualité de vie au travail, de l'environnement, du pourrissement de nos paysages pour le bénéfice de quelques avides propriétaires et autres rapaces promoteurs. Ces projets voltaïques au sol (l'agri-voltaïsme est une pure invention d'agri-opportunistes) dénoncent l'incapacité de certains à réinventer l'agriculture et les place devant l'échec qu'ils n'assument pas d'une gestion et de pratiques agricoles révolues. La rente énergétique photovoltaïque n'est pas un revenu agricole. C'est un revenu foncier ou un bénéfice industriel et commercial et la manne financière qui est convoitée génère souvent des conflits d'intérêt face auxquels nous devons être extrêmement vigilants. Les chambres d'agriculture se retrouvent juge et partie lorsqu'il s'agit de qualifier d'agricole tel ou tel projet industriel. Et celle de la Nièvre voudrait ainsi pouvoir financer de coûteuses bassines qui encouragent des cultures gourmandes en eau absolument indéfendables écologiquement ! Enfin, n'oublions pas que ce projet aura des conséquences désastreuses sur le tourisme. On assistera certainement à une désaffection massive à cause du fort impact qu'il y aura sur les paysages typiques de bocage qui caractérisent ce secteur (et l'ensemble du Morvan). Les néoruraux aussi vont se détourner d'un territoire qui s'industrialise et s'artificialise. Les nuisances visuelles et sonores pendant les travaux (le trafic routier notamment) et puis les bruits indésirables pendant toute la durée d'exploitation du parc vont contribuer à modifier l'intérêt qu'ils manifestaient encore récemment pour une campagne jusqu'alors préservée. Mais c'est aussi d'amour que nous voulons parler. De cet amour que nous éprouvons

tous devant la belle cohérence des paysages, devant l'organisation merveilleuse de la Nature généreuse et désintéressée. Et du profond respect qui s'impose à nous face aux admirables manifestations de la Vie.

Bien à vous

J-Paul D